

DOSSIER DE PRESSE

Samedi 25 juin 2011



Le « Barreau Malot » entre Franqueville-Saint-Pierre et Mesnil-Esnard est inauguré !

Le « barreau Malot » est un projet global mené par la CREA qui comprend une liaison pour améliorer la circulation des bus, un système de rétention des eaux de pluie pour lutter contre les inondations et un aménagement paysager Haute Qualité Environnementale. Grâce à ce projet, le quartier qui entoure le collège Hector Malot à Franqueville-Saint-Pierre change entièrement de visage pour le plus grand plaisir des élèves et des habitants.

L'inauguration du barreau Malot par Laurent FABIUS, Président de la CREA aura lieu samedi 25 juin 2011 à 11h30, en présence de Alain LE VERN, Président de la Région Haute-Normandie, Jean-Yves HUSSON, Maire de Franqueville-Saint-Pierre et Vice-président de la CREA, Serge CRAMOISAN, Maire de Mesnil-Esnard et Vice-président de la CREA et Gérald BIZET, Président du SIVOM le Mesnil-Esnard/FranquevilleSaint-Pierre.

♦ Renforcer la qualité de service des transports en commun sur le plateau Est

Ouverte depuis le 20 septembre, la liaison permet de renforcer la qualité de service des transports en commun sur le plateau Est :

- **les lignes de bus 13 et 21 pourront ainsi desservir directement le collège Hector Malot et la zone commerciale du Haut Hubert.** Les collégiens pourront emprunter ces lignes rapides et fréquentes. La ligne 21 sera également prolongée vers les nouveaux lotissements Galilée à Franqueville-Saint-Pierre ;
- la voie dédiée aux bus permet une meilleure circulation en heure de pointe et donc un gain de temps de parcours ;
- le barreau Malot permet de réaliser **un gain de 7 minutes** sur un itinéraire complet de la ligne 21 soit 36 000 km de distance par an, permettant de réaliser des économies non négligeables et de limiter l'impact environnemental



♦ Un système pour prévenir les inondations

La CREA a profité de la réalisation du barreau Malot pour intégrer un système de récupération des eaux de pluie selon le système de la « prairie inondable », permettant de prévenir les inondations (comme celles de 2007). En cas de fortes pluies, les cuvettes se remplissent puis se déversent les unes dans les autres avant de rejoindre lentement le circuit naturel.

♦ Un aménagement paysager Haute Qualité Environnementale

Tout autour de ces deux projets – de liaison routière et de système de rétention des eaux de pluie – la CREA a réalisé un aménagement paysager qui transforme entièrement le visage de cette grande parcelle autour du collège. Cet aménagement comprend une piste cyclable, une aire de jeux, une zone humide, une mare pédagogique, des chemins piétonniers, des bancs, des abris pour les oiseaux. L'objectif est de créer un lieu de vie agréable que petits et grands pourront s'approprier.

Un parking-relais de 40 places a également été réalisé par la CREA pour les utilisateurs de transports en commun, comme pour ceux venant profiter de l'aire de jeux.

Les travaux ont été organisés de façon à limiter la gêne pour les riverains tout en respectant au mieux l'environnement (apport de matériaux extérieurs réduits pour limiter le recours aux camions, sols traités sur place...).

L'entretien de cet aménagement paysager se fera dans le plus grand respect de l'environnement :

- deux poneys ont élu demeure sur le site auprès de leurs abris équipés d'une toiture végétalisée et de système de récupération des eaux de pluie. En broutant l'herbe, ils permettront d'entretenir la parcelle de façon efficace et respectueuse de l'environnement. En bien entendu, les poneys devraient vite devenir une source d'attraction pour les enfants.
- La tonte sera limitée aux abords des chemins, le reste sera laissé en prairie.

Coût

- 1,2 million d'euros d'investissement financés par la CREA avec le soutien de la Région Haute-Normandie (200 000 euros).

Pour Laurent Fabius : *« Ce projet porte sur deux compétences essentielles de la CREA : l'amélioration des transports en commun et l'assainissement avec la lutte contre les inondations. Au-delà de ces deux objectifs, la CREA a réalisé un aménagement paysager global afin que le barreau Malot devienne un lieu de vie agréable pour petits et grands. »*

Pour Alain Le Vern, *"la volonté de la Région est d'améliorer la qualité du réseau de transports collectifs urbains, pour un Métrobus plus attractif, confortable et performant. Ce projet montre l'engagement de notre collectivité dans le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture".*

- Environ 6 mois de travaux



Marie Mahieu
Tél : 02 32 76 69 03
Port : 06 20 87 51 83
Courriel : marie.mahieu@la-crea.fr

Assistante :
Cathy Prévost
02 32 76 69 37
cathy.prevost@la-crea.fr